

Un cas de non-traductibilité polonais-français : le futur imperfectif en emploi non-focalisé¹

1. Introduction

En polonais, comme en russe, le système aspectuel se caractérise par l'opposition *perfectif vs imperfectif*. A l'instar de Jakobson (1931 : 3ss), nous la considérons comme une opposition privative. Le terme perfectif est le terme marqué dans cette opposition : il représente la situation comme comportant une borne. En revanche, le terme imperfectif se caractérise par l'absence de cette caractéristique. Une question se pose ici : comment définir positivement l'imperfectif ? Selon Forsyth (1970 : 82), le verbe imperfectif ne véhicule que les traits dénotatifs du verbe, sans porter d'information aspectuelle. Ainsi, un verbe imperfectif reçoit des interprétations différentes selon le contexte : actuelle sécante, actuelle itérative, habituelle ou générique. (Laskowski 1998). Mais il y a des contextes dans lesquels il ne reçoit aucune de ces interprétations. Dans ce cas, il « concrétise » la définition de l'imperfectif comme membre non marqué. C'est donc en quelque sorte un emploi prototypique de l'imperfectif : il présente une situation sans donner d'information aspectuelle. Cet emploi a été déjà décrit, entre autres, dans le cadre de la résultativité et des verbes appelés *two-way action / done and undone* ou *annulant le résultat du procès* (Forsyth 1970, Holvoet 1989, Padučeva 1992, Włodarczyk 1997, Nowakowska 2008, 2010 ; Apothéloz & Nowakowska 2010).

Dans cet article, nous nous occuperons de l'imperfectif en rapport avec la dynamique informationnelle de l'énoncé (Daneš 1974, Firbas 1974). Nous essaierons de montrer qu'on emploie les formes imperfectives lorsqu'il s'agit d'attribuer au verbe un dynamisme informationnel relativement faible dans l'énoncé. Cette fonction a été décrite par Włodarczyk (1997 : 180ss) pour le russe et le polonais. Selon cette linguiste, le verbe imperfectif a alors un fonctionnement anaphorique. Citons un exemple de Włodarczyk² :

- (1) – **Opowiedz** mu jakąś bajkę, on nie może zasnąć.³
raconter.IMPÉR.PERF.2^E.PERS.SING. lui une histoire...
Raconte-lui une histoire, il n'arrive pas à s'endormir.
- Dobrze, którą mam **opowiadać?**
bien laquelle avoir.PRÉSENT.1^E.PERS.SING. **raconter**. INF.IMP.
Bien, quelle histoire dois-je lui raconter ?

Dans cet extrait de dialogue, il y a deux occurrences du couple aspectuel *opowiadać* IMP. / *opowiedzieć* PERF. (*raconter*). D'abord il y a l'impératif perfectif *opowiedz* et, ensuite, l'infinitif imperfectif *opowiadać*. Cet infinitif fait partie de l'expression verbale à verbe modal

¹ Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université de Lorraine) pour ses nombreuses remarques et pour la révision linguistique du présent article.

² Pour les exemples en polonais nous avons utilisé la convention suivante : la première ligne est celle de l'exemple polonais. Elle est suivie d'une ligne donnant la glose métalinguistique de l'exemple. La troisième ligne (en italique) indique la traduction approximative en français. Dans la glose, nous ne donnons que les informations grammaticales les plus importantes, laissant par exemple de côté les marques de cas.

³ Nous utiliserons les abréviations suivantes : IMP. = imperfectif, PERF. = perfectif, IMPÉR. = impératif, PERS. = personne, MASC. = masculin, FÉM. = féminin, PL. = pluriel, SING. = singulier, INF. = infinitif, PRÉP. = préposition, FUT. = futur, FUT.-L- = futur imperfectif qui se compose de la forme en -l-, PRÉS. = présent, -L- = forme en -l-, P.P. = participe passé, AUX. = auxiliaire.

mieć (avoir à, devoir). Selon Włodarczyk, le caractère imperfectif du verbe marque son caractère anaphorique.

Dans cet article nous montrerons que le choix du futur imperfectif dépend de l'univers du discours. Il est employé quand le verbe a un degré informationnel faible. Nous parlerons alors d'« emploi non-focalisé ». L'analyse contrastive montrera quels problèmes il faut affronter pour le traduire en français.

Avant de passer à la description de l'emploi non-focalisé du futur imperfectif, examinons rapidement le fonctionnement morphologique et sémantique de l'opposition *futur perfectif* vs *futur imperfectif* dans le système verbal polonais.

2. Futur perfectif vs futur imperfectif

Le futur imperfectif polonais s'oppose aspectuellement au futur perfectif. Cette opposition est marquée par la morphologie. Le futur imperfectif est une forme analytique qui se compose du verbe auxiliaire *być* (*être*) conjugué au futur suivi d'une forme imperfective du verbe lexical. Cette dernière est soit l'infinitif, soit une forme du passé. Historiquement, cette forme passée en *-ł-* était un participe passé actif en *-ł-* / *-l-* (Vetters & Skibińska 1998, Nagórko 2010 : 137). Voici un exemple de futur imperfectif : la première personne du singulier du verbe *robić* (*faire* IMP.), qui porte une marque de genre dans la variante avec la forme en *-ł-* :

- | | | |
|------|--|---|
| (2) | <i>będe</i>
<i>être</i> AUX.1 ^{ERE} PERS.FUT. | <i>robić</i>
<i>faire</i> INF.IMP. |
| (2a) | <i>będe</i>
<i>être</i> AUX.1 ^{ERE} PERS.FUT. | <i>robił</i>
<i>faire</i> FORME EN <i>-ł-</i> .MASC. |
| (2b) | <i>będe</i>
<i>être</i> AUX.1 ^{ERE} PERS. FUT. | <i>robiła</i>
<i>faire</i> FORME EN <i>-ł-</i> .FÉM. |

Toutes ces formes sont systématiquement équivalentes et correspondent au français *je ferai*. Elles ne diffèrent que par le genre grammatical du sujet – non marqué dans (2), masculin dans (2a) et féminin dans (2b)

En revanche, le futur perfectif est une forme synthétique. *Zrobić* (*faire* PERF.) est dérivé de *robić* (*faire* IMP.) par préfixe *z-*⁴. Quand cette forme perfective est conjuguée au présent, elle désigne de fait le futur (il n'y a pas de présent perfectif)⁵. Ici, le polonais ne marque pas le genre :

- | | |
|------|--|
| (2c) | <i>zrobię</i>
<i>faire</i> 1 ^{ERE} PERS.FUT. PERF. |
|------|--|

L'opposition aspectuelle entre futur perfectif et futur imperfectif est habituellement décrite par les polonistes (Laskowski 1998, Nagórko 2010) comme servant à distinguer une situation présentée comme bornée (a) d'une situation présentée comme non bornée (b).

⁴ Tous les couples aspectuels ne sont pas formés par préfixation. Certains sont formés par suffixation. Par exemple : à *podpisać* (*signer* PERF.), on ajoute le suffixe *-yw*, ce qui donne : *podpisywać* (*signer* IMP.). Il y a aussi des couples aspectuels de forme supplétive, comme *brać* (*prendre* IMP.) et *wziąć* (*prendre* PERF.).

⁵ C'est pourquoi on parle parfois du « présent-futur » (Castagnou 1964, Vetters & Skibińska 1998). Selon Laskowski (1998), il y a incompatibilité entre la perfectivité et l'expression du présent. Laskowski considère donc qu'il y a, en polonais, deux temps pour les formes perfectives : le passé et le non-passé.

(3a) Agata posprząta.
nettoyer FUT.PERF.

(3b) Agata będzie sprzątać.
nettoyer FUT.IMP.

Cela signifie que le ménage que fera Agata est présenté dans (a) comme borné. Cette information est absente dans (b). La différence entre (a) et (b) est parfois aussi décrite comme une différence de points de vue : dans (a), la situation est considérée d'un point de vue externe ; dans (b) elle est considérée d'un point de vue interne.

Dans les phrases comportant une subordonnée temporelle, cette opposition est exploitée pour marquer différentes relations entre les situations exprimées par la principale et par la subordonnée. Commençons par la relation d'inclusion ou de coïncidence partielle :

(4) Kiedy **będziesz sprzątać** mieszkanie, ja **zrobię** zakupy.
quand *nettoyer* 2^E PERS.FUT.IMP. appartement moi *faire* 1^E PERS.FUT.PERF. courses
Quand tu feras le ménage, moi, je ferai les courses.

L'activité de faire le ménage est présentée dans cet exemple comme incluant temporellement celle de faire des courses. Le verbe imperfectif de la subordonnée représente donc le ménage comme une situation en cours. Autrement dit, il s'agit ici de ce qu'on appelle un emploi « sécant ».

Si, en revanche, on met dans la subordonnée le futur perfectif, on obtient une succession de deux situations, c'est-à-dire que le nettoyage précède les courses :

(5) Kiedy **posprzątasz** mieszkanie, ja **zrobię** zakupy
quand *nettoyer* 2^E PERS.FUT.PERF. appartement moi *faire* 1^E PERS.FUT.PERF. courses
Quand tu auras fait le ménage, moi, je ferai les courses.

Si les deux propositions comportent l'imperfectif, les deux situations désignées sont en relation de recouvrement temporel total :

(6) Kiedy **będziesz sprzątać** mieszkanie, ja **będę robić** zakupy.
quand *nettoyer* 2^E PERS.FUT.IMP. appartement moi *faire* 1^E PERS.FUT.IMP. courses
Pendant que tu feras le ménage, moi, je ferai les courses.

Il y a, bien entendu, une quatrième possibilité : verbe perfectif dans la subordonnée et verbe imperfectif dans la principale :

(7) Kiedy **posprzątasz** mieszkanie, ja **będę robić** zakupy.
quand *nettoyer* 2^E PERS.FUT.PERF. appartement moi *faire* 1^E PERS.FUT.IMP. courses
Quand tu auras fait le ménage, moi, je ferai les courses.

La formulation (7) signifie que l'achèvement du ménage est une sorte de condition pour les courses. C'est la combinaison du perfectif avec la conjonction *kiedy* (*quand*) qui empêche de comprendre cette situation comme une inclusion temporelle. Cette conjonction indique un point de référence qui coïncide avec la réalisation complète du ménage. On pourrait se demander pourquoi le second procès est exprimé par l'imperfectif. Pourquoi le locuteur le présente-il comme étant en train de se dérouler ? Mais, en réalité, le futur imperfectif n'a pas ici une interprétation sécante. Il ne sert qu'à nommer ce procès. Il s'agit donc dans (7) d'un emploi particulier du futur imperfectif, qu'on pourrait appeler « prototypique » si on se situe dans la conception de l'imperfectif de Jakobson (1931). L'imperfectif se comportant comme le terme non marqué de l'opposition privative, il n'a aucune valeur aspectuelle.

Observons que la traduction française est la même pour (5) et pour (7). Cela tient au fait qu'au futur, le français ne distingue pas la perfectivité de l'imperfectivité. Dans la traduction de la proposition principale le français utilise donc dans les deux cas le futur simple. Cependant, compte tenu du fait que ce temps est sous-spécifié par rapport à la distinction *perfectif* vs *imperfectif*, il ne traduit pas fidèlement la proposition principale de (5). En revanche, on peut dire qu'il traduit plus correctement la principale de (7). En effet, le caractère sous-spécifié du futur simple par rapport à l'opposition *perfectif* vs *imperfectif* le rend proche du futur imperfectif polonais interprété comme terme non marqué de cette opposition, ce qui est juste le cas de (7).

Les autres traductions soit sont approximatives soit se servent d'autres formes que les temps verbaux pour rendre cette opposition. Est donc approximative la traduction dans laquelle nous nous sommes servie du futur antérieur pour traduire le futur perfectif de la subordonnée temporelle : le futur perfectif polonais présente une situation comme bornée sans nécessairement lui attribuer une interprétation résultative, ce que fait le futur antérieur français (voir *infra*). Étant donné que le futur simple français est sous-spécifié du point de vue de l'opposition *perfectif* vs *imperfectif*, nous avons traduit *kiedy* par *pendant que* dans (6) pour forcer l'interprétation sécante du verbe au futur simple. On aurait pu également utiliser la périphrase verbale *être en train de*.

3. L'emploi non-focalisé du futur imperfectif

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, nous essaierons de décrire l'emploi non-focalisé du verbe au futur imperfectif. Dans ce cas, le verbe ne sert qu'à attribuer une catégorie lexicale à la situation qu'il décrit, sans prendre en considération la complétude ou l'incomplétude de son déroulement.

Nous avons affaire à cet emploi quand l'information portée par le verbe est présente et donc accessible dans l'univers du discours. Elle peut être accessible grâce à la présence dans le discours antérieur d'un élément fonctionnant comme antécédent, ou encore par le biais d'un préconstruit. Illustrons le premier cas, celui où le futur imperfectif a un fonctionnement qui s'apparente à une anaphore. Il s'agit d'un dialogue entre un journaliste et le chancelier polonais Komorowski, extrait du corpus oral NKJP⁶. On y trouve l'expression à verbe support *składać życzenia* (*faire IMP. des vœux*). La forme perfective de cette expression verbale, *złożyć życzenia* (*faire PERF. des vœux*), est morphologiquement supplétive.

- (8) – a gdyby pan miał z okazji trzeciego maja **złożyć** . Polakom **życzenia** . dziś właśnie . to co by pan powiedział . to co by pan powiedział ?
*et si, à l'occasion du 3 mai, vous deviez **faire des vœux** aux Polonais. aujourd'hui justement. qu'est-ce que vous leur diriez. qu'est-ce que vous leur diriez ?*

– będe	będe	składał	pewnie jutro .
<i>être</i> AUX. 1 ^{ERE} PERS. FUT.	<i>être</i> AUX. 1 ^{ERE} PERS. FUT.	<i>faire</i> -L-.MASC.	certainement demain .
<i>je les/le ferai certainement demain</i>			

bo to też jest kwestia wypełniania . obowiązków nieżyjącej g głowy państwa
*parce qu'il s'agit d'accomplir les devoirs du feu président*⁷
 (TVP Info tydzień Jacka Żakowskiego 02 05 10).

Le futur imperfectif *będe składał* reprend l'infinitif perfectif *złożyć* (*życzenia*), qui se trouve dans le contexte précédent (dans la question du journaliste). Avec un futur perfectif, le fonctionnement anaphorique disparaîtrait. Ce qui apparaîtrait, c'est l'idée d'une suite de situations futures ordonnées sur l'axe temporel, ce qui n'est pas du tout le cas de (8).

⁶ NKJP = Corpus National de Langue Polonaise.

⁷ Notre traduction ne peut pas rendre compte de toutes les caractéristiques du corpus oral.

Notons que dans cet exemple, la réponse du chancelier polonais ne reprend pas le nom prédicatif *życzenia* (vœux). Mais cette ellipse n'est pas le seul élément anaphorique. Si elle n'était pas faite, on aurait quand même un futur imperfectif (cf. *będę będę składał życzenia pewnie jutro*).

On peut se demander pourquoi le polonais, comme sans doute d'autres langues slaves, se sert d'une forme verbale imperfective dans la reprise de son partenaire perfectif. Nous y voyons au moins deux raisons. D'abord, vu son caractère non marqué, l'imperfectif peut être employé comme une forme neutre, c'est-à-dire une forme qui fait abstraction de l'opposition aspectuelle *perfectif* vs *imperfectif*. Ensuite, il est fréquent qu'un élément de reprise ait un sens moins spécifique que l'élément qu'il reprend, c'est-à-dire son antécédent. On connaît, par exemple, le fonctionnement de l'expression verbale *le faire* en français, qui peut anaphoriser pratiquement tout verbe d'action. Nous pensons qu'il en va de même de l'imperfectif : il répète le sens du verbe anaphorisé sans spécifier la façon dont se déroule le procès. Il entretient ainsi une relation d'hyperonymie avec l'élément qu'il reprend.

Considérons maintenant le second cas, celui où l'information véhiculée par le verbe au futur imperfectif est accessible *via* un préconstruit. Imaginons une rencontre inattendue de deux collègues lors d'un colloque, l'un posant à l'autre la question suivante :

- (9) A ty o czym **będziesz mówił** ?
 et toi de quoi **parler** 2^E PERS. FUT.IMP.MASC.
Et toi, tu parleras de quoi ?

Ici, contrairement à l'exemple précédent, la forme imperfective *mówić* n'exige pas d'antécédent. L'information qu'apporte ce verbe est inférable de la situation de communication ; elle est, en ce sens, préconstruite : on est présent à un colloque en principe pour y faire une communication, et c'est en ce sens particulier qu'est utilisé ici le verbe *mówić* (*parler*). Dans ce cas, le verbe au futur imperfectif fonctionne de la même manière qu'une anaphore : il n'est pas un élément informationnellement « nouveau » dans le dialogue.

Jusqu'ici, nous avons présenté l'emploi non-focalisé du futur imperfectif sans tenir compte de l'organisation informationnelle de l'énoncé dans lequel le verbe apparaît. Nous allons maintenant examiner quelques contextes qui favorisent un effet de défocalisation sur le verbe, et de ce fait, entraînent le choix de la forme imperfective.

3.1. La spécification du mode de déroulement de la situation

Quand le verbe a un dynamisme informationnel faible, il arrive souvent qu'un circonstanciel soit doté d'un dynamisme informationnel plus élevé. Il est alors focalisé. Voici un exemple dans lequel le circonstanciel spécifie le mode de déroulement de la situation⁸ :

- (10) Zawołajmy Ebnera i Domagallę i **zagrajmy** tutaj, przy tym stoliku. Zobaczysz pan, że
Appelons Ebner et Domagalla et jouons ici, à table. Vous verrez que
będę grał bez popełniania grubszych błędów.
 jouer 1^{ERE} PERS. FUT.IMP.MASC. sans commettre grosses fautes
je jouerai sans commettre de grosses fautes.
 (Marek Krajewski, *Koniec świata w Breslau*, PWN, W.A.B., 2003)

Le mode de déroulement du procès est ici donné par *bez popełniania grubszych błędów* (*sans commettre de grosses fautes*). La forme verbale *będę grał* (*jouer* 1^{ERE} PERS. FUT.IMP.MASC.) renvoie à la forme *zagrajmy* (*jouer* 1^{ERE} PERS. PL. IMPÉRATIF. PERF.), qui apparaît dans l'énoncé

⁸ Dahl (1985 : 77) a observé qu'en russe, l'emploi des formes perfectives est soumis à certaines restrictions quand elles sont en co-occurrence avec certains adverbes de manière. Ainsi on peut dire *On pisał pis'mo medlenno* (*Il écrire.PASSÉ.IMP. une lettre lentement*) mais pas *On napisał pis'mo medlenno* (*Il écrire.PASSÉ.PERF. une lettre lentement*).

précédent. Le verbe au futur imperfectif n'est donc pas focalisé : il ne fait pas progresser l'information. C'est le circonstanciel indiquant le mode de déroulement de l'action qui est ici l'élément informationnel saillant.

3.2. La localisation temporelle de la situation

Dans ce paragraphe nous allons montrer la focalisation du circonstanciel qui indique la localisation temporelle de la situation. Nous illustrons ce cas par l'exemple que nous avons discuté au paragraphe 3. et que nous reprenons ici :

- (8) – a gdyby pan miał z okazji trzeciego maja **złożyć** . Polakom **życzenia** . dziś właśnie . to co by pan powiedział . to co by pan powiedział ?
*et si, à l'occasion du 3 mai, vous deviez **faire** des vœux aux Polonais. aujourd'hui justement. qu'est-ce que vous leur diriez. qu'est-ce que vous leur diriez ?*

– będe	będe	składał	pewnie jutro .
<i>être</i> AUX. 1 ^{ERE} PERS. FUT.	<i>être</i> AUX. 1 ^{ERE} PERS. FUT.	<i>faire</i> -L-.MASC.	certainement demain
<i>je les/le ferai certainement demain .</i>			

bo to też jest kwestia wypełniania . obowiązków nieżyjącej g głowy państwa
parce qu'il s'agit d'accomplir les devoirs du feu président
 (TVP Info tydzień Jacka Żakowskiego 02 05 10).

Ici, le verbe au futur imperfectif n'est pas focalisé, c'est l'indication du temps *jutro* (= *demain*) qui l'est. Cette idée s'accorde avec l'analyse que nous avons faite plus haut de cet exemple : le verbe fonctionnant comme une anaphore a forcément un degré de dynamisme faible.

3.3. L'agent

Quand le verbe a un degré informationnel faible, l'expression qui indique l'agent peut être choisie comme un élément qui fait progresser l'information. Cette expression est donc focalisée :

- (11) Roosevelt miał mowę. Powiedział, że padły pierwsze strzały i ustalono,
Roosevelt prononça un discours. Il dit que des coups commencèrent à être tirés et qu'on on avait établi
 kto strzelał pierwszy. Ale nie to jest ważne; ważne jest,
qui avait tiré le premier. Mais ce n'est pas important, il est important de savoir
 kto **będzie strzelał** ostatni.
 qui **tirer** 3^E PERS. FUT.IMP.MASC. dernier.
qui tira le dernier.
 (NKJP, A. Bobkowski, *Szkice piórkem : (Francja 1940-1944)*, 1957, Instytut Literacki)

Ici, l'agent est exprimé par le pronom *kto* (*qui*) corrélé avec la prédication seconde *ostatni* (*dernier*). Comme dans les paragraphes précédents, on peut dire aussi que le verbe au futur imperfectif fonctionne comme une anaphore. Il renvoie directement au verbe *strzelać* (*tirer*) mis au passé imperfectif *strzelał* (*tirer* 3^E PERS. PASSÉ.IMP.) et, indirectement, à l'expression *padły pierwsze strzały* (lit. *tomber* 3^E PERS.PL. PASSÉ.PERF. *premiers tirs*).

Bien entendu, nous avons affaire à la focalisation de l'agent dans des questions indirectes. Voici encore un exemple, qui présente une question rhétorique :

- (12) – Chce pan **strzelać**? – spytała nie patrząc na mnie.
Voulez-vous tirer? – me demanda-t-elle sans me regarder.

– Kto **będzie strzelał** z takiego szmelcu?
qui **tirer**.3^E PERS. FUT.IMP.MASC. PRÉP. ce rebut
Qui utilisera ce rebut pour tirer ?
– powiedział jeden z chłopców.
– *dit un des garçons.*
(NKJP, I. Iredyński, *Dzień oszusta. Człowiek epoki*, 1995)

Le locuteur veut clairement suggérer ici que personne ne tirera avec une telle arme, laissant par là même entendre que cette arme est de très mauvaise qualité. Ici, on peut parler aussi d'un emploi anaphorique du futur imperfectif : la conversation porte sur l'action de tirer : le verbe *strzelać* (*tirer imp.*) apparaît dans la première question.

4. Absence d'équivalents français pour le futur imperfectif polonais

Comme nous l'avons déjà mentionné, en français les temps du futur, contrairement aux temps du passé, ne marquent pas la distinction *perfectif* vs *imperfectif*. Maingueneau (1999) note cependant que cette distinction se laisse déduire du mode de procès exprimé par le lexème verbal et du contexte linguistique. Ainsi, il propose une interprétation perfective pour (13) et imperfective pour (14) :

- (13) Demain tu **dormiras**.
(14) Pendant qu'ils **dormiront**, il fera une promenade.

Comme nous pouvons l'observer dans (14), c'est la conjonction *pendant que* qui fait prévaloir l'interprétation imperfective du verbe mis au futur simple. Bien entendu, le mode de procès est également important : *dormir* est un verbe duratif non borné, favorisant une lecture imperfective. La traduction polonaise serait la suivante :

- (14a) Podczas gdy będą spać, on pójdzie na spacer.
pendant que **dormir** 3^E PERS.PL. FUT.IMP. lui *aller* 3^E PERS.SING. FUT.PERF. PRÉP. promenade.
Pendant qu'ils dormiront, il fera une promenade.

En revanche, le futur de (13) ne peut pas être vraiment interprété du point de vue de l'aspect. En effet, Gosselin (2005 : 148) donne au même exemple deux interprétations : perfective (*il s'endormira*) et imperfective (*il sera en train de dormir*)⁹. Gosselin identifie donc ici l'interprétation perfective avec l'inchoativité. Pour ce qui est de l'interprétation sécante, elle apparaît seulement quand on sous-entend un localisateur temporel ponctuel comme *à trois heures*. Ces deux interprétations sont dues au caractère non borné duratif du lexème verbal *dormir*. Ainsi, un verbe borné non duratif comme *partir* s'interprète comme perfectif s'il est combiné avec le localisateur temporel *demain*.

Il est intéressant d'observer une traduction de (13) en polonais. D'abord, on peut le traduire par le futur imperfectif, mais non avec une interprétation sécante, comme on l'observe dans l'interprétation que propose Gosselin pour le français. En polonais le futur imperfectif dans la traduction de (13) (*Jutro będziesz spać*) a plutôt une interprétation catégorielle¹⁰, ce qui veut dire que le verbe au futur imperfectif ne fait que dénoter l'activité de dormir sans la présenter comme bornée ou non bornée, sécante ou autre (cf. Nowakowska à par.). Cet emploi ne donne donc aucune information aspectuelle. On pourrait dire que, par ce caractère sous-spécifié, le futur imperfectif polonais se rapproche du futur simple de (13), puisqu'il est aspectuellement neutre (cf. *supra*). Bien entendu, dans la traduction de (13), le

⁹ Dans sa terminologie, il y a ici respectivement l'aspect aoristique et l'aspect inaccompli.

¹⁰ Nous devons cette appellation à D. Apothéloz (rem. pers.)

futur imperfectif peut avoir aussi une interprétation plus spécifique que l'interprétation catégorielle, l'interprétation sécante. Comme en français, elle exige qu'un localisateur temporel ponctuel soit accessible dans l'univers du discours.

Ensuite, on peut traduire le verbe de (13) par *pospac sobie* ('mettre un certain temps pour dormir'), qui a un sens limitatif¹¹. Ici, l'interprétation limitative découle de la combinaison du lexème verbal non borné duratif *dormir* avec le localisateur temporel *demain*, qui indique une certaine durée.

Réfléchissons maintenant sur la correspondance entre futur antérieur français et futur polonais. Dans la majorité des emplois, le futur antérieur désigne le résultat d'une situation future, comme dans l'exemple suivant :

(15) A deux heures j'aurai dîné.

Puisque, contrairement au français, le polonais ne dispose pas de moyens morphologiques pour exprimer la résultativité, ni le futur perfectif ni le futur imperfectif ne peuvent rendre cette idée. Aucune de ces formes n'est capable de localiser l'action de dîner avant deux heures tout en situant le point de référence à deux heures :

(16) O drugiej zjem obiady
à deux heures **manger** 1^{ERE} PERS.FUT.PERF. dîner
A deux heures je dînerai.

(17) O drugiej **będe jadł** obiady
à deux heures **manger** 1^{ERE} PERS.FUT.IMP. dîner
A deux heures je dînerai.

Dans ces exemples, aussi bien le futur perfectif que le futur imperfectif situent l'action de dîner à deux heures. Autrement dit, le point de référence est simultané au point de l'événement, ce qui ne correspond pas au futur antérieur français, du moins tel qu'il est utilisé dans (15).

5. Conclusion

La différence entre les systèmes aspectuo-temporels français et polonais est si grande qu'il est impossible de trouver des équivalents français pour le futur perfectif et imperfectif polonais. La difficulté réside surtout dans le fait que le français ne marque pas l'opposition entre perfectif et imperfectif dans les temps verbaux futurs. Toutefois, comme nous l'avons vu, cette difficulté peut être parfois contournée :

– pour exprimer l'imperfectif polonais à interprétation sécante, on peut utiliser dans la traduction française la périphrase verbale *être en train de* ; ou, si le verbe polonais est dans une subordonnée en *kiedy* (*quand*), on peut utiliser le futur simple mais la conjonction doit être traduite par *pendant que* ;

– pour exprimer le perfectif polonais dans les subordonnées temporelles, on utilise le futur antérieur.

Comme nous l'avons montré dans cet article, l'analyse du futur imperfectif en emploi non-focalisé est différente en ce sens qu'ici, la forme imperfective a un caractère aspectuellement non-spécifié, puisqu'il manifeste son statut de terme non-marqué de l'opposition *perfectif* vs *imperfectif*. Il se rapproche donc du futur simple français, qui est également neutre de ce point de vue. Pour autant, il n'y a pas alors équivalence. Contrairement au français, cet emploi est lié au statut informationnel du verbe dans le discours : le futur imperfectif a un degré de dynamisme informationnel faible et fonctionne

¹¹ Le couple *spac* ('dormir') et *pospac sobie* ('mettre un certain temps pour dormir') n'est pas considéré par les polonistes comme un vrai couple aspectuel (Laskowski 1998).

comme un élément dépendant de l'univers du discours. Il se comporte donc comme un élément qui ne fait pas – ou qui fait peu – progresser l'information.

Bibliographie

- APOTHÉLOZ D. & NOWAKOWSKA M. 2010, La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais, in : *Cahiers Chronos*, 21, 1-23. (= E. Moline & C. Vettters, éd., *Temps, aspect et modalité en français*, Amsterdam & New York, Rodopi, 2010).
- CASTAGNOU D. 1964, Le présent perfectif slave n'est-il qu'un futur? *Rocznik slawistyczny* 1 : 27-45.
- DAHL Ö., 1985, *Tense and Aspect Systems*, Oxford – New York, Basil Blackwell Inc.
- DANEŠ F., 1974, Functional sentence perspective and the organization of the text, in: F. Daneš (éd.) *Papers on functional sentence perspective*, Prague, Academia – Publishing House of the Academy of Sciences, 106-128.
- FIRBAS J., 1974, Some aspects of the Czechoslovak approach to problems of functional sentence perspective, in: F. Daneš (éd.) *Papers on functional sentence perspective*, Prague, Academia – Publishing House of the Academy of Sciences, 11-37.
- FORSYTH F. 1970, *A grammar of aspect: Usage and meaning in the Russian verb*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GOSSELIN L., 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles : Duculot.
- HOLVOET A. 1989, *Aspekt a modalność w języku polskim na tle ogólnosłowiańskim*, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk – Łódź: Ossolineum.
- JAKOBSON R., 1984 [1931], *Russian and Slavic Grammar, Studies 1931-1981*, Berlin - New York – Amsterdam, Mouton Publishers.
- LASKOWSKI R. 1998, Kategorie morfologiczne – charakterystyka funkcjonalna, in Grzegorzczkowska R., Laskowski R., Wróbel H. (éds), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*, Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN, 147-172.
- MAINGUENEAU D. 1999, *L'Enonciation en linguistique française*, Paris: Hachette.
- NAGÓRKO A. 2010, *Podręczna gramatyka języka polskiego*, Warszawa, PWN.
- NOWAKOWSKA M. 2008, L'emploi « paradoxal » de l'imperfectif passé polonais et ses correspondants en français, *Verbum*, 2008, 30.2-3, 147-180.
- NOWAKOWSKA M. 2010, Czasowniki « dwukierunkowe » w użyciu perfektywym, in : J. Górniewicz, H. Grzmil-Tylutki & I. Piechnik (éds), *En quête de sens. W poszukiwaniu znaczeń. Etudes dédiées à Marcela Świątkowska. Studia dedykowane Marceli Świątkowskiej*, Kraków: Wydawnictwo UJ, 354-362.
- NOWAKOWSKA M. (à par.), Imperfektyw w użyciu nieokreślonym, In: Waldemar Żarski (éd.), *Kondensacja i kompresja w języku, tekstach i kulturze*, Wydział Filologiczny / Instytut Filologii Polskiej Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław: ATUT.
- PADUČEVA E. V. 1992, Toward the problem of translating grammatical meanings: the factual meaning of the imperfective aspect in Russian, *Méta*, XXXVII, 113-126.
- VETTTERS C. & SKIBIŃSKA E. 1998, Le futur : une question de temps ou de mode ? Remarques générales et analyse du « présent-futur » perfectif polonais, *Cahiers Chronos*, 2, 247-266. pdf
- WŁODARCZYK H. 1997, *L'aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*, Paris, Institut d'Études Slaves.